

Sclérose en plaques, maladies du spectre de la neuromyéélite optique et vaccins anti-COVID19

Informations de la Société Francophone de la Sclérose en Plaques (SFSEP)

En partenariat avec les CRC-SEP, la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française, les Centres de Référence Maladies rares maladies Inflammatoires rares du Cerveau et de la Moelle, les Centres Régionaux de Pharmacovigilance, la Fondation ARSEP et la Ligue Française contre la Sclérose en Plaques

sfsep.org



DOSE DE RAPPEL DE VACCIN anti COVID-19

Dans le contexte de la cinquième vague épidémique, impliquant à la fois le variant delta et le variant Omicron, les mesures relatives à la réalisation du rappel vaccinal ont été modifiées. Bien entendu, il est recommandé de redoubler de vigilance et d'appliquer les gestes barrières. Il demeure impératif de se faire tester en cas de syndrome infectieux (fièvre, syndrome grippal), même chez les personnes vaccinées.

JE ME VACCINE
Je me protège. La vaccination est la meilleure protection contre les formes graves de COVID19.



La SEP et les maladies du spectre de la NMO ne sont pas des contre-indications à la vaccination. Aucun certificat médical ne pourra être délivré en ce sens.

Si vous faites partie des populations considérées à très haut risque d'une infection COVID sévère, et que vous avez été en contact avec une personne infectée ou que vous avez une infection débutante COVID-19, prenez contact au plus vite avec votre neurologue ou votre médecin traitant.

Le rappel vaccinal est administré **dès 3 mois** après votre dernière injection, ou votre infection Covid-19 si celle-ci est survenue après votre vaccination.
Pour les personnes immunodéprimées, un avis médical est recommandé.

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech	Moderna
12 à 17 ans inclus	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 29 ans inclus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
30 ans et plus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

Le délai de réalisation de la dose de rappel a été raccourci à **3 mois après la dernière injection** ou une éventuelle infection COVID19.

En cas d'immunosuppression, un avis médical est recommandé pour définir la date optimale de réalisation du rappel et nous recommandons de faire une sérologie SARS-CoV-2 entre 2 et 4 semaines au décours en cas de traitement par anticorps anti-CD20 (Ocrelizumab, Rituximab, Ofatumumab) ou Fingolimod ou inhibiteurs de tyrosine kinase de Bruton ou azathioprine, cyclophosphamide et mycophenolate mofetil.

LE SAVIEZ VOUS

La vaccination des enfants a été autorisée à partir de 5 ans, à l'aide du vaccin ARNm Pfizer à dose adaptée. Cette vaccination peut être notamment envisagée pour les enfants présentant des comorbidités ou vivant au contact de personnes à haut risque de formes sévères



ACTUALITES SUR LE TRAITEMENT PAR ANTICORPS MONOCLONAUX DIRIGES CONTRE LE SARS-COV-2

Plusieurs associations d'anticorps monoclonaux neutralisants dirigés contre la protéine spike du SARS-CoV-2 sont commercialisés. Leur utilisation, selon les produits, a pour but d'éviter la survenue d'une infection chez des sujets contacts ou d'éviter l'évolution vers une forme grave en cas d'infection débutante. Leur usage est réservé aux populations à haut risque, c'est-à-dire présentant des comorbidités à risque de forme sévère et ayant une réponse vaccinale atténuée en raison d'une immunosuppression, ou présentant une contre-indication formelle à la vaccination.

L'efficacité de ces traitements a été testée et établie contre le variant delta. Moins de données d'efficacité sont disponibles en ce qui concerne le variant Omicron mais certains traitements restent possibles. En conséquence, les conditions actuelles d'utilisation de ces produits sont résumées ci-dessous.

POST EXPOSITION : Je présente des comorbidités à risque de forme sévère ET ma réponse vaccinale est diminuée en raison de mon traitement immunosuppresseur ou je présente une contre-indication formelle à la vaccination

Je suis cas contact	Je prends contact avec mon neurologue pour savoir si je dois recevoir ou non un traitement préventif par RONAPREVE, uniquement en cas de contact avec un sujet infecté par le variant Delta En cas de contact avec un sujet infecté par le variant Omicron, pour le moment, les traitements par anticorps monoclonaux ne sont pas indiqués
Je présente des symptômes infectieux depuis moins de 5 jours et un test positif	Je prends contact avec mon neurologue pour savoir si je dois recevoir ou non un traitement curatif par - RONAPREVE si je suis infecté par le variant Delta - XEVUDY si je suis infecté par le variant Omicron (<i>disponible à partir de fin janvier 2022</i>)

En conséquence, la SFSEP conseille :

- la **réalisation de la sérologie COVID19** chez tous les patients ayant eu un cycle vaccinal complet et qui sont sous certains immunosuppresseurs : anticorps anti-CD20 (Ocrelizumab, Rituximab, Ofatumumab) ou Fingolimod ou inhibiteurs de tyrosine kinase de Bruton ou azathioprine, cyclophosphamide et mycophenolate mofetil.

- Un **contact avec votre médecin neurologue référent au plus tôt en cas d'exposition.**

PRE EXPOSITION : Je suis vacciné, je n'ai pas été exposé au virus mais ma réponse vaccinale est diminuée en raison de mon traitement immunosuppresseur ou je présente une contre-indication formelle à la vaccination

La SFSEP ne recommande pas de façon systématique la prophylaxie pré-exposition, mais elle peut être envisagée dans certaines situations particulières. Dans ce cas, elle doit désormais être effectuée avec EVUSHELD (1 injection intramusculaire tous les 6 mois) et non plus avec RONAPREVE car ce dernier n'est pas efficace sur le variant Omicron



Le point sur les cohortes :

COV-POPART: L'étude **COV-POPART** dont l'objectif est d'analyser la réponse immunitaire après la vaccination contre la COVID-19 a démarré. **Au 16 septembre 2021, 554 patients ont été inclus sur les 600 prévus.** N'hésitez pas à vous signaler auprès de votre neurologue ou du CRC-SEP de votre région pour y participer. Pour les patients ayant déjà commencé la vaccination (à moins d'1 mois de la 2^{ème} dose), il est possible de participer pour le suivi biologique. Faites-vous connaître !



OFSEP: L'effet des vaccins sur l'évolution de la SEP et de la NMOSD va être étudié à partir des données de l'Observatoire Français de la Sclérose en Plaques. Pour cela, nous avons besoin de connaître vos dates de vaccination et le type de vaccin reçu. Transmettez à votre neurologue une copie des certificats de vaccination qui vous seront remis !

Coordination: B Bourre, M Cohen

COPIL recos: X Ayriagnac, S Vukusic, C Lebrun Frenay, J Ciron, J de Seze, C Louapre, E Maillart, R Marignier, F Rocher, V Pourcher, E Thouvenot, H Zephir.

Groupe de travail: A Alkhedr, E Berger, B Brochet, P Cabre, O Casez, JP Camdessanché, P Clavelou, A Creange, M Debouverie, G Defer, N Derache, K Deiva, O Gout, O Heinzlef, P Labauge, O Launay, D Laplaud, E Le Page, E Leray, A Maurousset, L Michel, T Moreau, JP Neau, C Papeix, E Planque, J Pelletier, B Stankoff, P



Ligue française
contre la sclérose en plaques
Ensemble



Société Francophone
de la Sclérose En Plaques